

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 10 DECEMBRE 2015**

**Secrétaire de séance** : Mr VALENTIN Cédric

Mr le Maire souhaite rendre un dernier hommage à Mr Michel PEPIN en observant une minute de silence.

Approbation et signature du récapitulatif des délibérations de la séance du 26 novembre 2015.

**1) Entretien Professionnel**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la méthode concernant la notation des agents a été modifiée. En effet celle-ci a été remplacée par un entretien annuel avec le Maire.

Il donne la liste des critères retenus pour les agents de catégorie C et B qui ont été validés par le Comité Paritaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les critères retenus.

**2) Indemnité Gardiennage Eglise**

Mr le Maire rappelle que Mme Tichet s'occupe du gardiennage de l'Eglise.

L'année dernière son indemnité était de 260 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité à 300 €uros pour l'année 2015.

**3) Indemnité Fossoyage**

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a fixé à 300 €uros le creusement de fosses facturé au propriétaire des concessions alors qu'il était auparavant de 150 €uros. L'indemnité versée à l'employé communal était de 110 €uros.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité de fossoyage à 150 €uros par fosse réalisée.

**4) DETR 2016 – Rénovation Salle des Fêtes**

Les dossiers DETR 2016 doivent être déposés avant le 20 Janvier 2016.

Mr le Maire indique que dans les critères retenus cette année, la rénovation de la Salle des Fêtes pourrait être éligible.

Le montant des travaux concernant l'isolation, le changement de mode de chauffage et le changement d'éclairage s'élèverait à 14 635 €.

Un taux de subvention entre 20 % et 50 % pourrait être obtenu.  
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier.

Un projet de sécurisation avait été déposé pour être financé au titre des amendes de police. La commune a obtenu la somme de 4 332,07 €.

La Commission Urbanisme se réunira le 17 Décembre 2015 à 14 heures concernant l'élaboration du PLU.

La Séance est levée à 21 h 45 .